

Adaptation-lecture

Article 353 du code pénal

De Tanguy Viel

Une lecture sensible, vivante et dynamique d'une histoire étonnante



L'Auguste Théâtre

2018



Distribution

Texte : Tanguy Viel

Adaptation et mise en voix : Claire Massabo

Lecteurs : Nicole Chouroun et Nader Soufi

L'histoire

Nous sommes dans une province française de la fin du XXe siècle, en proie au déclin industriel, économiquement et moralement sinistrée. Et lorsque le beau parleur Antoine Lazenec a débarqué six ans plus tôt dans la presqu'île, en face de Brest, de l'autre côté de la rade, nul n'a émis de doute face à son pharaonique projet de construction, en front de mer, d'une station balnéaire de grand luxe. Martial Kermeur pas plus que les autres, qui comme eux voulait y croire et a confié au promoteur ses économies : quelque cinq cent mille francs soit les indemnités de licenciement qu'il avait perçues lors de la désaffectation de l'arsenal – tout son argent donc, mais aussi, et surtout, à travers cela, son espérance, et l'avenir de son fils.

Mais le Saint-Tropez du Finistère n'était qu'un mirage, les touristes fortunés ne viendront pas ici, à la pointe de l'Europe, goûter « *la lumière si belle qui traverse la roche en fin d'après-midi, le calme des fougères qui ont l'air d'absorber toute la douleur du vent [...], la brume qui va et vient devant le soleil pâle...* » Et c'est bien Martial Kermeur qui a poussé Antoine Lazenec à l'eau, à cinq milles de la côte et avec une mouette solitaire pour seul témoin –

Le projet

Deux lecteurs curieux découvrent cette histoire incroyable, et effroyablement humaine. Celle de Martial Kermeur qui a jeté à la mer un promoteur immobilier.

Face au juge d'instruction, il raconte. On découvre pas à pas, la manipulation dont il a été victime. On plonge avec lui dans les tours et détours de sa vie, avec son fils, sa femme, ses anciens collègues de l'arsenal ou du conseil municipal. Et si on peut comprendre ce qui l'a conduit à ce geste fatal, le juge d'instruction, lui, nous surprendra avec son fameux article 353.

Si l'écriture explore, dans un huis clos avec le juge, les moindres méandres de la pensée de l'auteur du crime, la lecture elle, partage la parole entre les 2 acteurs, qui témoignent directement au public leur étonnement devant l'histoire de cet homme.

On entendra les voix des lecteurs, mais parfois aussi celles des protagonistes de l'histoire. Pour parcourir l'entièreté de l'histoire et respecter une durée raisonnable d'écoute, nous choisissons de synthétiser certains passages, privilégiant le récit.

Siège social : Maison de la Vie Associative Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix en Provence

04 42 92 27 68 fax 04 42 17 97 09 www.laugustetheatre.fr

Association loi 1901 – SIRET 33772950300041 - APE : 90001Z – Licence 2-116668

FR 47 337 729 503/00033



Choix de ce texte

Nous avons choisi de porter ce roman et cette lecture pour

- Donner la parole à un homme trompé, acculé à l'irréparable.
- Entendre la parole d'un père qui se sent délégitimé à cause de son déclassement social.
- Deviner le trajet d'un imposteur qui est dans l'impunité de ses actes
- Témoigner que la justice a le pouvoir et le devoir de donner la parole
- Entendre retentir ce fameux "article 353" du code pénal et comprendre la liberté que possède le juge.

Extrait

« Toute cette histoire, a repris le juge, c'est d'abord la vôtre. Oui. Bien sûr. La mienne. Mais alors laissez-moi la raconter comme je veux, qu'elle soit comme une rivière sauvage qui sort quelquefois de son lit, parce que je n'ai pas comme vous l'attirail du savoir ni des lois, et parce qu'en la racontant à ma manière, je ne sais pas, ça me fait quelque chose de doux au cœur, comme si je flottais ou quelque chose comme ça, peut-être comme si rien n'était jamais arrivé ou même, ou surtout, comme si là, tant que je parle, tant que je n'ai pas fini de parler, alors oui, voilà, ici même devant vous il ne peut rien m'arriver, comme si pour la première fois je suspendais la cascade de catastrophes qui a l'air de m'être tombée dessus sans relâche, comme des dominos que j'aurais installés moi-même patiemment pendant des années, et qui s'affaisseraient les uns sur les autres sans crier gare. »

Siège social : Maison de la Vie Associative Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix en Provence

04 42 92 27 68 fax 04 42 17 97 09 www.laugustetheatre.fr

Association loi 1901 – SIRET 33772950300041 - APE : 90001Z– Licence 2-116668
FR 47 337 729 503/00033



Cv de l'équipe artistique

Claire Massabo Elle n'a pas rêvé toute son enfance d'être comédienne ou danseuse. Il a fallu la rencontre avec le clown pour la sortir de ses équations mathématiques. Celle avec Geneviève Sorin pour la transformer en danseuse... Celle avec Carlos Boso pour la faire jouer la commedia sur les places de Venise pendant le carnaval.

Celle avec la confiance pour créer sa compagnie et affirmer son écriture théâtrale qui tente de saisir l'instant où l'on sent la fragilité dans la force, la fêlure derrière l'assurance, l'humain qui traverse le héros.

Nader Soufi Il commence le théâtre à Grenoble, puis va renforcer sa formation au Studio Théâtre d'Asnières dirigé par Jean-Louis Martin Barbaz en 1998. À Paris, il travaille avec Le Théâtre des Loges, la Cie des Petits Pieds, le Théâtre de l'antichambre puis intègre la troupe d'Ariane Mnouchkine sur la création du "Dernier Caravansérail".

A Marseille il croise la route de Nicole Yanni avec qui il explore des œuvres plus contemporaines. Entre 2007 et 2012, il participe à 4 créations de l'Auguste Théâtre : "le Roi de la Plage", "L'Arche part à 8 heures", "Les brigades d'interventions clownesques", "Dis-moi fils" Depuis 2013 il joue dans "Jeremy Fisher" de Mohamed Rouhabi, créé par la compagnie Hauts Les Crânes. Parallèlement à son travail de théâtre il tourne dans de nombreux films et téléfilms

Nicole Choukroun En 1987, Nicole Choukroun participe à la création du Théâtre du Phénix au côté de Philippe Hottier, avec qui elle mène un travail de recherche autour du clown, du masque, du texte classique et contemporain. En 1992 elle crée sa propre compagnie avec Hervé Haggai à Aix-en-Provence, l'Échappée Belle Théâtre, au sein de laquelle est créé "Les sempiternelles remontrances" spectacle autour de la forme clownesque, "Félix ou Viens voir ici, j'ai à t'parler" spectacle jeune public, d'après les Histoires pressées de Bernard Friot. En parallèle, elle collabore avec des équipes artistiques de la région (Atelier du possible, Auguste Théâtre, Karnavires, Ubac).

En 2006, elle rejoint L'entreprise Cie François Cervantes pour une aventure qui durera 10 ans. Elle joue dans la plupart des créations, "La trilogie de Franck", "Une île", "Le dernier quatuor d'un homme sourd", "la distance qui nous sépare", "Carnages"...

Depuis 2012, elle collabore à nouveau avec L'Auguste Théâtre, pour la création de "De toute façon", spectacle jeune public d'après les "Histoires pressées" de Bernard Friot. Avec L'Auguste théâtre, encore, elle écrit et crée en 2016 « Jeanne pour l'instant ».

Siège social : Maison de la Vie Associative Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix en Provence

04 42 92 27 68 fax 04 42 17 97 09 www.laugustetheatre.fr

Association loi 1901 – SIRET 33772950300041 - APE : 90001Z – Licence 2-116668
FR 47 337 729 503/00033